

Mise à jour du 10-05-2022

UNE POLITIQUE, DES MOYENS

Depuis le 1er janvier 2015, la loi n°2014-288 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, confie aux Régions l'accès à la formation et à la qualification des personnes handicapées, dans le cadre du service public régional de la formation professionnelle.

A ce titre, chaque Région définit et met en œuvre un Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées [PRAFQPH] en concertation avec l'Etat, le service public de l'emploi, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la Fonction Publique), les organismes de protection sociale, les partenaires sociaux et associations représentatives des personnes handicapées.

Liste des partenaires du territoire qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes

URL DU PARTENAIRE	ADRESSE ET CONTACT EN PACA
https://www.agefiph.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse	Arteparc de Bachasson bâtiment B1 rue de la Carrière de Bachasson 13590 MEYREUIL 0800 11 10 09
https://www.capemploi-84.com/	72 route de Montfavet 84000 Avignon 04 90 13 99 99 contact@capemploi84.fr
http://www.mdph.fr/	Vaucluse (84) Tél N° vert : 0800 800 579 Fax :04 90 89 40 27 Email : accueilmdph@mdph84. 22 bd St Michel - BP 3102 84096 Avignon cedex9
https://handipactes-paca-corse.org/partenaires-en-paca/	